

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 25 Avril (25/04/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 avril, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, **Adjoint,**

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHE, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOU, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHE, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, M. André LENFANT, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Marie CASTRO (représentée par Mme MARTY MOTHE), **Adjoint**

M. Franck BOUSQUET (représenté par Mme HEMMAMI), M. Abdelkader SELAM (représenté par Mme FANFELLE), Mme Carine NICODEME (représentée par M. GAUTHIER), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. BENECH), **Conseillers Municipaux**

ÉTAIT EXCUSÉE :

Mme Hélène DELTORT, **Adjoint**

ÉTAIT ABSENT :

M. Patrice CHARLES, **Conseiller Municipal**

M. VALLES est nommé secrétaire de séance.



12- 25 Avril 2013

REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2012 – BUDGET LOTISSEMENT BELLE ILE

Rapporteur : Madame CAVALIE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2311-5 relatif à l'affectation des résultats,

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date du 28 mars 2013 approuvant le vote du Budget Primitif 2013 ainsi que la reprise par anticipation des résultats,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 avril 2013 approuvant le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'exercice 2012,

CONSIDERANT que les résultats 2012 de la section de fonctionnement et de la section d'investissement sont connus et que le compte de gestion 2012 a été établi par le Comptable Public,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 25 voix pour et 6 abstentions (Mmes GALHO, NICODEME, ROLLET ; MM.
BENECH, GAUTHIER, ROQUEFORT),**

- **CONSTATE** que la clôture de l'exercice 2012 présente :

- un déficit d'investissement de 132 498,73 €.

- **DECIDE** de reprendre et d'affecter le résultat de la manière suivante :

- **001 Déficit d'investissement : 132 498,73 €**

Ce déficit sera couvert par les futures ventes de terrains.

Pour copie conforme

Moissac le 26 avril 2013

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :

**LOTISSEMENT BELLE ILE
REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2012**

RESULTATS 2012		
A	<u>Résultat de fonctionnement de l'exercice 2012</u>	
	Recettes	0,00
	Dépenses	0,00
	Excédent	0,00
	Déficit	
B	<u>Résultats antérieurs reportés</u>	
	002 Excédent	0,00
	Déficit	
C	<u>Résultat à affecter</u>	
	= A+B (hors restes à réaliser)	
	Excédent	0,00
	Déficit	
D	<u>Résultat d'investissement de l'exercice 2012</u>	
	Recettes	0,00
	Dépenses	0,00
	Excédent de financement	0,00
	Besoin de financement	
E	<u>Résultat antérieur</u>	
	Excédent de financement	
	001 Besoin de financement	132 498,73
G	<u>Solde d'exécution d'investissement cumulé</u>	
	= D+E	
	R 001 Excédent de financement	
	D 001 Besoin de financement	132 498,73
H	<u>Solde des restes à réaliser d'investissement 2012</u>	
	Recettes	0,00
	Dépenses	0,00
	Excédent de financement	0,00
	Besoin de financement	
I	Besoin de Financement (G+H)	132 498,73

J	AFFECTATION (K+L)	0,00
K	1) Affectation en réserves en investissement R 1068	0,00
L	2) Report en fonctionnement R 002	0,00
	DEFICIT REPORTE D 001	132 498,73

